Le Mans Université

Service des Affaires Générales et Juridiques

Affaire suivie par :
Violaine DUMUR ou Ombline CADOR
☏ 02.43.83.27.58 ou 02.43.83.27.59
ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, le 26 septembre 2019

Objet / Ordre du jour du Conseil d'Administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration de l'Université se réunira le :

Jeudi 3 octobre 2019 à 14 h 00
Salle 201, 2ème étage de la Maison de l'Université

L'ordre du jour est le suivant :

1. Délibérations

1.1 Questions financières et comptables

1.1.1 Primes de Responsabilités Pédagogiques, Primes de Charges Administratives et décharges pour l'année universitaire 2019-2020
1.1.2 Règlement intérieur du concours « forum philo » dans le cadre forum philo Le Monde – Le Mans
1.1.3 Subventions, tarifs et cotisations

1.2 Questions générales

1.2.1 Présentation du Document d'Orientation Stratégique (DOS) sur le rapprochement de l'Université du Mans et de l'Université d'Angers

1.3 Questions relatives à la Formation et à la Vie Universitaire

1.3.1 Attributions d'aide à la mobilité internationale pour des étudiants dans le cadre de l'institut d'acoustique – Graduate School

2. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil au Président

2.1 Conventions
2.2 Subventions
2.3 Cotisations

3. Questions diverses

Les questions diverses devront être adressées au Service des Affaires générales et juridiques (ca-affairesjuridiques@univ-lemans.fr) avant le ***2 octobre 2019.***

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations les meilleures.

Rachid EL GUERJOUMA

Pour le Président de l'Université
et par délégation
La Vice-Présidente
du Conseil d'Administration

Claire DUVERGER - ARFUSO